



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV Est

Question écrite n° 2681

Texte de la question

Reprenant les termes de la question écrite qu'elle avait posée le 11 juillet 2006 sous la précédente législature, demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fait que les horaires du futur TGV Est ont été diffusés par la SNCF qui indique 1 h 30 de parcours aussi bien pour Paris-Metz que pour Paris-Nancy. Or les TGV arrivant de Paris bifurquent à hauteur de Vandières et dans la mesure où la distance Vandières-Metz est nettement plus courte que la distance Vandières-Nancy, il est surprenant que le temps de parcours soit malgré tout identique. Elle souhaiterait savoir si ce constat est lié à un équipement moins performant de la section Vandières-Metz ce qui serait à l'origine d'un ralentissement des trains. Si tel n'est pas le cas, elle souhaiterait savoir quelle est l'explication du constat susvisé.

Texte de la réponse

Dans les premières semaines de lancement, la LGV Est Européenne a connu un vrai succès populaire. Plus de deux millions de passagers sont montés à bord des TGV entre le 10 juin et le 31 juillet, représentant une hausse de 80 % par rapport à la même période de l'année dernière. Pour préparer cet événement, la SNCF a diffusé un dossier de presse où étaient indiquées les grandes avancées offertes à la clientèle grâce à cette nouvelle ligne. Considérant les gains de temps substantiels obtenus sur les destinations des régions est de la France, la durée des trajets entre grandes villes a constitué un point essentiel de cette communication. Le dossier de presse et les supports préparés par le service de presse de la direction Voyageurs France Europe indiquent un temps de trajet de 1 h 25 sur Paris-Metz et de 1 h 30 sur Paris-Nancy. Cependant, des supports de communication, réalisés avant que les horaires ne soient finement calés, ont bien été réalisés en indiquant 1 h 30 pour cette liaison, afin de transmettre à la clientèle un message unique sur la diminution importante des durées de trajet entre Paris et ces deux villes de Lorraine proches l'une de l'autre. En revanche, les documents horaires édités indiquent uniquement des horaires et non des temps de parcours. Par ailleurs, l'équipement de la ligne Vandières-Metz est du même niveau que celui de la ligne Vandières-Nancy et ne permet pas d'établir une différence dans la performance des trains. La différence de temps de trajet entre le Paris-Metz et le Paris-Nancy est bien attachée au kilométrage supérieur de la liaison Paris-Nancy.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2681

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2007, page 5156

Réponse publiée le : 20 novembre 2007, page 7334